



BILAN TERRITORIAL COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-OMER

EDITO



Jacques PATRIS
Président d'atmo Nord - Pas-de-Calais

*"La qualité de l'air
est devenue l'une
des premières
préoccupations des
Français."*

Par leur engagement au sein d'atmo, les élus de votre territoire contribuent à surveiller la qualité de l'air et à vous informer au quotidien sur ce que vous respirez. Dans le cadre de ce partenariat dynamique, j'ai le plaisir de vous présenter dans ce document le bilan de la qualité de l'air sur votre territoire en 2014.

La Qualité de l'air est devenue l'une des premières préoccupations des Français, relayée de plus en plus par les médias, notamment lors des épisodes de pollution. Mais n'est-ce pas là souci légitime puisque les liens air/santé ne sont plus à démontrer ?

En adhérant à atmo, votre collectivité se dote d'une réelle expertise indépendante et agréée, d'une analyse affinée et de conseils pour l'aider à répondre aux inquiétudes des populations et aux enjeux du territoire.

Sur quoi repose cette aide à la décision ?

La surveillance de la qualité de l'air s'appuie de plus en plus sur des outils complexes. Ceux-ci permettent de mesurer les polluants présents, prévoir la qualité de l'air et simuler différentes hypothèses d'évolutions que ce soit pour évaluer les rejets de polluants atmosphériques ou les concentrations respirées. L'évaluation de la qualité de l'air peut, dès lors, accompagner vos élus pour l'aménagement urbain, la planification territoriale,

la mobilité, la dynamique climatique ou encore la transition énergétique. Ces actions sont réalisées par une équipe d'une trentaine d'ingénieurs et techniciens, qui mobilisent toutes leurs compétences pour vous informer au quotidien sur les résultats de la surveillance, vous alerter en cas de résultats significatifs et vous sensibiliser aux enjeux de la qualité de l'air.

Comment s'informer sur l'état de l'air dans la région ?

Différents supports vous sont proposés et continuent à être développés pour vous informer sur la qualité de l'air en Nord - Pas-de-Calais : un site internet pour accéder aux prévisions, aux mesures en temps réel, aux rapports d'études, etc, des services d'informations gratuits (sur abonnement) pour être alertés par SMS ou par mail en cas d'épisode de pollution, des supports pédagogiques (vidéo, maquettes, jeux, ...) etc. Retrouvez-les sur www.atmo-npdc.fr

L'amélioration de la qualité de l'air n'est possible que par la connaissance des enjeux sanitaires et environnementaux qu'elle représente, par l'union de nos compétences et par l'engagement de tous. Continuons à relever ce défi environnemental pour la santé de chacun et le bien-être de tous.
Bonne lecture !

LA QUALITÉ DE L'AIR : UN ENJEU POUR NOTRE SANTÉ ET NOTRE ENVIRONNEMENT

CHIFFRES CLEFS DU TERRITOIRE



SANTÉ

Notre santé est touchée directement et indirectement par la pollution atmosphérique, qui représente un enjeu majeur au vu des constats sanitaires.

Environ 450 décès annuels reportés sur l'ensemble des agglomérations de Lille, Lens, Valenciennes et Douai^[1], 60 hospitalisations cardiaques et 120 hospitalisations respiratoires évitées sur Lille^[2], une espérance de vie lilloise allongée de 6 mois^[2]. Ces gains sanitaires pourraient être atteints si les valeurs guides de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) étaient respectées pour certains polluants de l'air extérieur et notamment les particules^[3] (concentrations moyennes annuelles en PM_{2,5} de 10 µg/m³ ou en PM₁₀ de 20 µg/m³ et un maximum journalier d'ozone de 100 µg/m³)^[2]. Une mauvaise qualité de l'air est aussi probablement à l'origine de 15 à 30 % des nouveaux cas d'asthme ou de maladies pulmonaires et cardiaques, chez les populations résidant à proximité de routes fréquentées.

Une étude sanitaire^[4] menée entre 2007 et 2010 et concernant 17 agglomérations urbaines françaises, dont Lille et Lens-Douai, a ainsi

montré l'influence des concentrations en particules fines (PM₁₀) dans l'air sur la mortalité, même à des concentrations moyennes annuelles conformes à la réglementation européenne (< 40 µg/m³).

L'augmentation des niveaux de PM₁₀ de 10 µg/m³ dans ces 17 villes se traduirait par une hausse de 0,51 % de la mortalité non accidentelle sur les personnes de tout âge et de 0,55 % de la mortalité cardiovasculaire. L'exposition aiguë lors de pics de pollution ne doit pas éclipser l'exposition à des quantités plus faibles de polluants sur une longue durée (exposition chronique), tout aussi préoccupante en terme de santé publique. Ces études soulignent la nécessité d'agir pour diminuer les niveaux de particules en France.

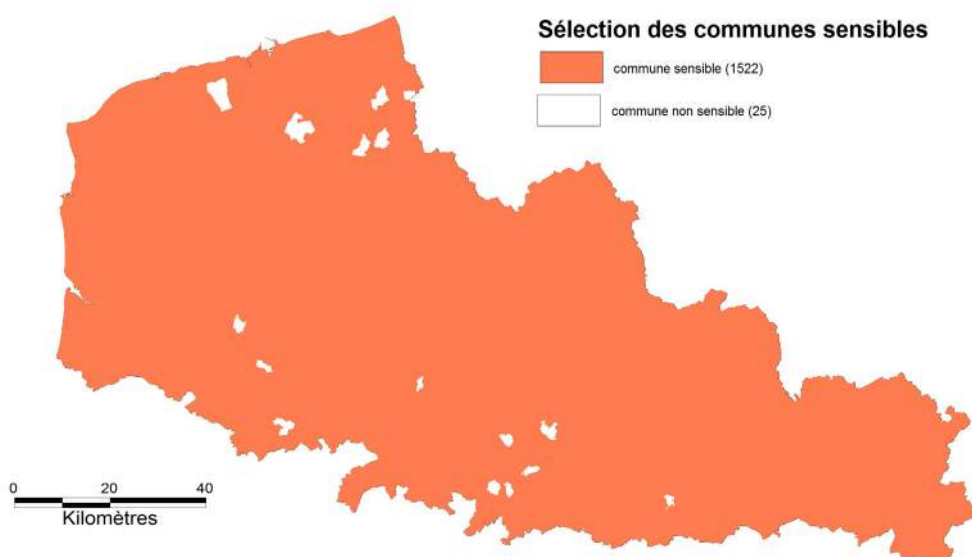
[1] Etudes d'Impacts Sanitaires de la Pollution Atmosphérique (EIS-PA) en Nord - Pas-de-Calais

[2] Programme Européen APHEKOM www.aphekom.org

[3] En 2012, le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer - OMS) a classé la pollution de l'air extérieur et la pollution particulaire comme cancérigène pour l'Homme

[4] Invs-Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire du 6 janvier 2015

VOTRE TERRITOIRE, EN ZONES "SENSIBLES"



La carte des zones sensibles, établie sur la base de la méthodologie définie au niveau national dans le cadre du SRCAE, intègre la quasi-totalité de la région Nord - Pas-de-Calais, avec 1522 communes sensibles sur 1547 communes constituant la région.

Cette carte de zones sensibles illustre la vulnérabilité de la région aux particules en suspension et au dioxyde d'azote. Elle se caractérise par une quasi-totalité de la région soumise à un dépassement ou potentiel dépassement de la valeur limite journalière fixée pour les particules en suspension.

De fait, l'échelle régionale pour une première mise en place d'orientations de réduction des émissions de particules en suspension (préconisations du plan Particules notamment) s'avère incontournable.

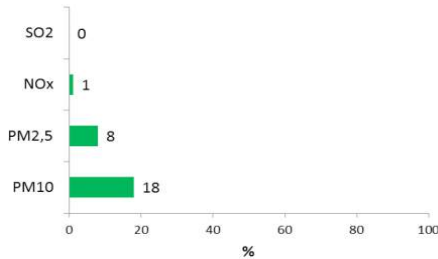
Cette carte a été élaborée sur des données de 2007 à 2009, une version plus récente est en cours de réalisation.

D'OÙ VIENNENT LES POLLUANTS SUR MON TERRITOIRE ?

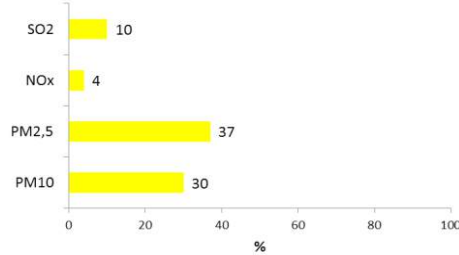


CONTRIBUTION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS AUX ÉMISSIONS DE 4 POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES RÉGLEMENTÉS

AGRICULTURE



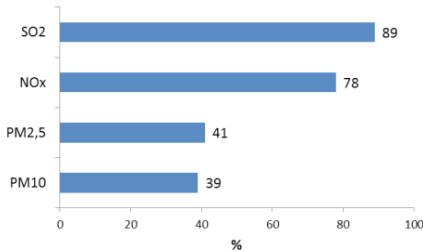
RESIDENTIEL - TERTIAIRE



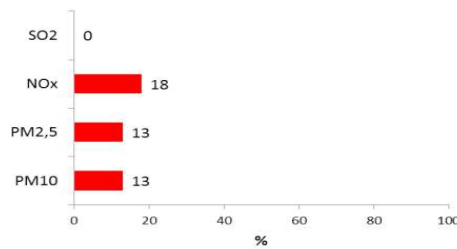
LÉGENDE :

- SO₂ : Dioxyde de soufre
- NO_x : Oxydes d'azote (NO + NO₂)
- PM_{2,5} : Particules de taille < 2,5 µm
- PM₁₀ : Particules de taille < 10 µm

INDUSTRIE



TRANSPORT



À NOTER :

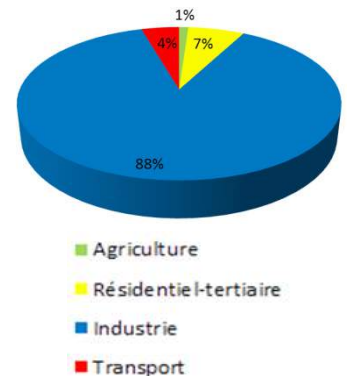
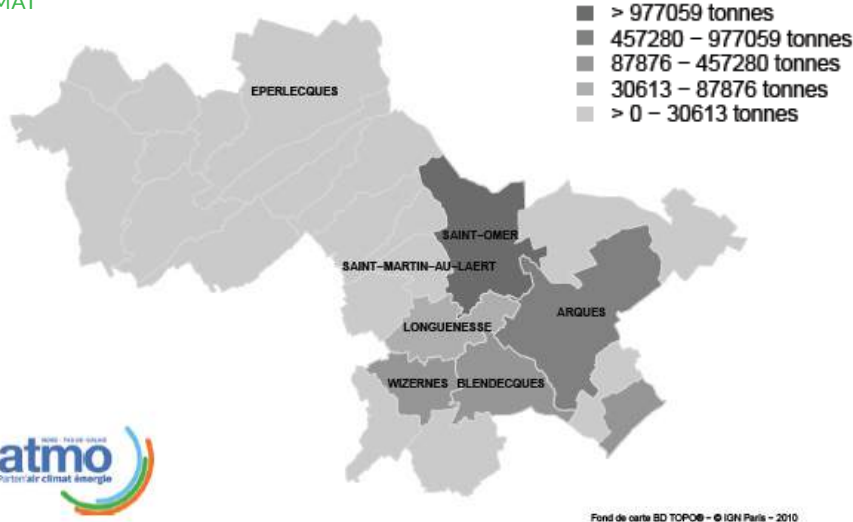
Pour être cohérent avec la méthodologie du CITEPA (Centre Interprofessionnel Technique d'Études de la Pollution Atmosphérique), les oxydes d'azote et les Composés Organiques Volatils Non Méthaniques émis par certaines activités de l'agriculture (élevage et culture) ne sont pas pris en compte dans les émissions. Le secteur «industrie» regroupe les émissions liées à l'industrie manufacturière, à la construction et à la transformation de l'énergie, celui du «transport» inclut les émissions liées aux transports routiers et non routiers.
Source : A2010_M2012_V2

La Communauté d'Agglomération de Saint-Omer est singulière de par la prépondérance du secteur industriel dans ses émissions. L'industrie représente en effet 89 % des émissions de dioxyde de soufre, 78 % des émissions d'oxydes d'azote et environ 40 % des émissions de particules PM_{2,5} et PM₁₀. Le transport est émetteur de NO_x (18 % des émissions) et contribue aux émissions de particules à hauteur de 13 %. Le secteur résidentiel-tertiaire apporte également une contribution importante aux émissions de particules, de plus de 30 %. L'agriculture représente 18 % des émissions de PM₁₀.



LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) EXPRIMÉES EN TONNES ÉQUIVALENT CO₂ *

RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



Les émissions de GES sont essentiellement dues au secteur de l'industrie (88 %).

La commune de Saint-Omer connaît les émissions les plus élevées avec un total estimé à 1,3 millions de tonnes pour l'année 2010.

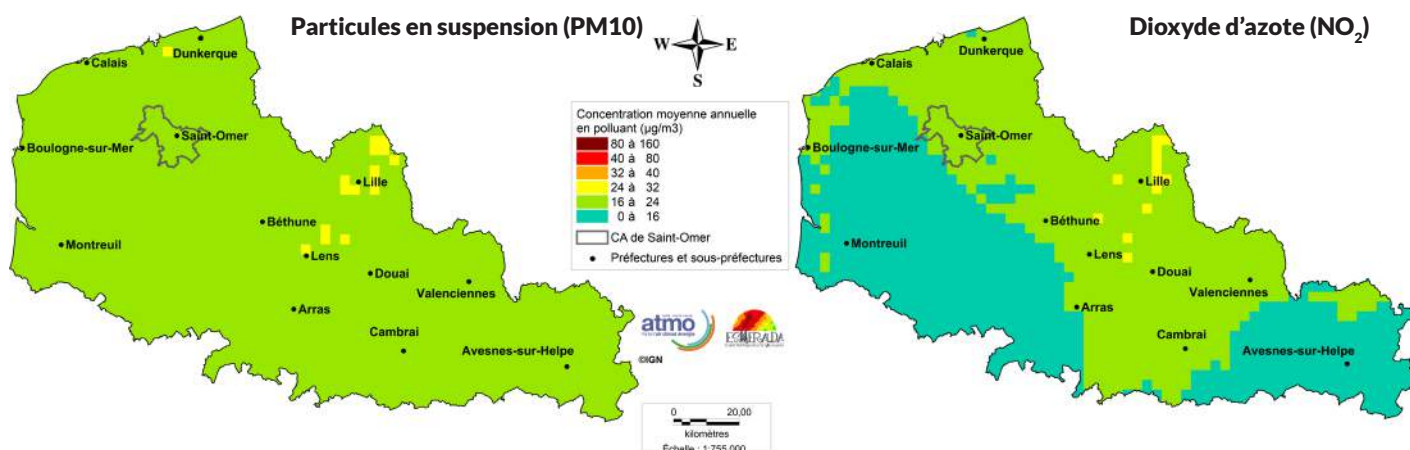
* Le calcul des émissions de GES en équivalent CO₂ prend en compte 6 polluants : dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbure (HFC), perfluorocarbure (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆). Les émissions sont exprimées en tonnes équivalent CO₂.

QUELLE QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE EN 2014 ?

AU REGARD ...

... DE LA MODÉLISATION

MODÉLISATION DES CONCENTRATIONS MOYENNES ANNUELLES DE FOND



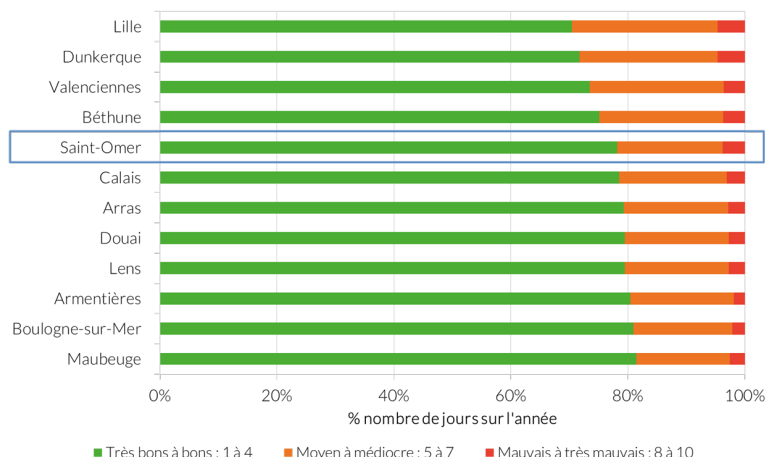
Les cartes ci-dessus représentent les concentrations moyennes annuelles 2014 de fond en particules PM10 (à gauche) et en dioxyde d'azote (à droite). Ces concentrations n'intègrent pas les phénomènes de proximité (panache industriel, proximité automobile). Les moyennes annuelles régionales sont inférieures à 24 µg/m³ pour les deux polluants, soit des valeurs très inférieures à leur valeur limite de 40 µg/m³. Les zones urbaines denses de Lille, Dunkerque ou du bassin minier se distinguent par des moyennes plus élevées sans pour autant dépasser les valeurs réglementaires. On note une grande homogénéité des concentrations de fond à l'échelle régionale.

... DE L'INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

L'agglomération de Saint-Omer a enregistré une qualité de l'air majoritairement bonne voire très bonne 78 % de l'année, ce qui est très légèrement au-dessus de l'ensemble de la région (77 %).

Toutefois, elle comptabilise 13 jours, au cours desquels la qualité de l'air était mauvaise à très mauvaise, soit deux jours de plus que la moyenne régionale.

Répartition des indices de qualité de l'air (Atmo) en 2014



À NOTER :

L'indice Atmo est calculé à partir des mesures des stations urbaines et périurbaines (pollution de fond) des 4 polluants suivants : ozone, dioxyde de soufre, particules PM10 et dioxyde d'azote.

Le sous-indice le plus élevé, attribué à chacun de ces polluants, détermine la valeur globale de l'indice de la qualité de l'air, sur une échelle de 1 à 10.

... DE LA RÉGLEMENTATION

Polluants	Respect des valeurs réglementaires	
	sur le territoire	au niveau de la région
Dioxyde d'azote	●	●
Particules PM10	●	●
Ozone	●	● OLT
Dioxyde de soufre	●	●
Monoxyde de carbone	-	●
Benzène	●	●

● valeurs réglementaires respectées

● valeurs réglementaires non respectées

- mesures non évaluables ou non représentatives (< 90% de données valides)

OLT : objectifs à long terme

En 2014, toutes les valeurs réglementaires sont respectées pour l'unique station de mesures de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer installée à Saint-Omer. En revanche, sur le reste de la région, les objectifs à long terme (pour la protection de la santé et pour la protection de la végétation) ne sont pas respectés pour l'ozone.

Retrouvez les valeurs réglementaires détaillées sur le site www.atmo-npdc.fr.

... DES ÉPISODES DE POLLUTION



Pour l'année 2014, 17 épisodes de pollution* ont été observés dans le Nord - Pas-de-Calais, uniquement liés aux particules PM10 (15 à l'échelle régionale et 2 restreints à l'agglomération dunkerquoise).

Ces épisodes, s'étalant de mars à décembre, représentent au total 53 jours pour la région et 4 pour l'agglomération de Dunkerque. L'année 2014 enregistre ainsi 32 jours de moins qu'en 2013.

Le maximum de jours est observé au 3^e trimestre avec 17 jours de dépassements (principalement concentrés sur le mois de septembre) et le minimum au 4^e trimestre avec 9 jours.

Seuls deux épisodes ont été enregistrés lors du 1^{er} trimestre, néanmoins ceux-ci ont été plus longs, avec une durée maximale enregistrée du 6 au 16 mars (10 jours).

Le niveau d'alerte a été atteint à trois reprises sur la région, pendant une durée totale de 8 jours, dont 5 concentrés uniquement au mois de mars.

* Un épisode de pollution correspond à un ou plusieurs jour(s) consécutif(s) au cours desquels les niveaux réglementaires de la procédure d'alerte régionale ont été atteints.

Polluants concernés

- Particules en suspension
- Ozone
- Dioxyde d'azote
- Dioxyde de soufre

Niveau déclenché

- Information et recommandation
- Alerte

LA SURVEILLANCE SUR MON TERRITOIRE EN 2014

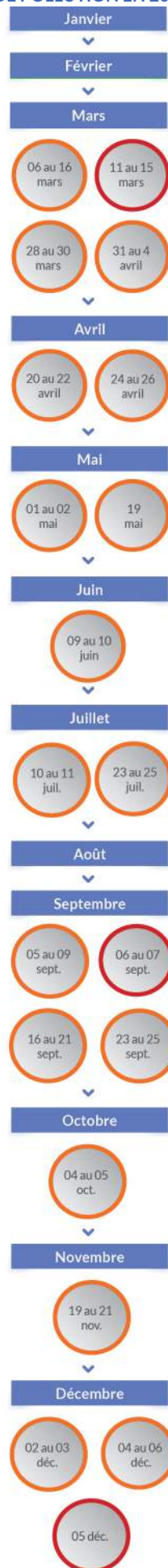
POINTS DE MESURES



Typologie des stations fixes

- Urbaine
- Périurbaine
- Rurale
- Proximité industrielle
- Proximité automobile
- Observation spécifique
- Données météo

RÉPARTITION DES ÉPISODES DE POLLUTION EN 2014

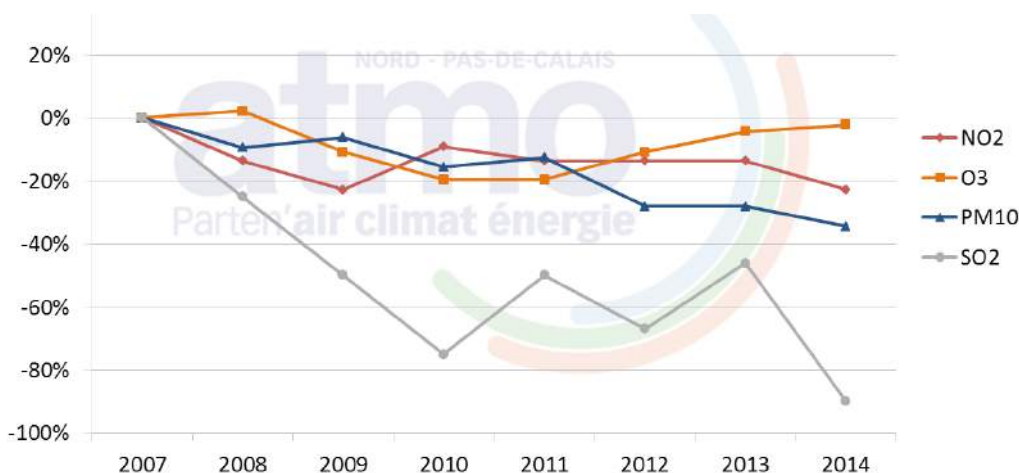


EVOLUTION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MON TERRITOIRE DEPUIS 2007

EVOLUTION PLURIANNUELLE DES CONCENTRATIONS EN POLLUANTS

(STATIONS DU TERRITOIRE REGROUPÉES PAR TYPOLOGIE, EN % PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2007)

STATION URBAINE



AIDE À LA LECTURE : Ces graphes représentent l'évolution pluriannuelle des concentrations des principaux polluants réglementés de votre territoire. Elles sont exprimées en pourcentage des moyennes annuelles par rapport à l'année de référence 2007.

PRÉCAUTIONS DE LECTURE : L'évolution importante en pourcentage ne traduit pas forcément l'évolution importante des concentrations. Une augmentation de 1 µg/m³ sur des concentrations très faibles se traduira par un fort pourcentage sans pour autant être significative (limite de détection des appareils).
Le nombre de stations peut évoluer d'une année sur l'autre. Les écarts observés peuvent être dus aux variations interannuelles des conditions météorologiques.

LÉGENDE :

- NO₂ dioxyde d'azote
- O₃ ozone
- PM₁₀ particules en suspension PM₁₀
- SO₂ dioxyde de soufre

Au niveau de la **Communauté d'Agglomération de Saint-Omer**, quatre polluants sont mesurés entre 2007 et 2014 par les stations périurbaines-urbaines. Il s'agit du dioxyde d'azote (NO₂), de l'ozone (O₃), des particules en suspension PM₁₀ et du dioxyde de soufre (SO₂). Ces polluants ont vu leurs concentrations moyennes annuelles baisser par rapport à 2007. En 2014 leur baisse est comprise entre 2 % pour l'ozone et 90 % pour le dioxyde de soufre. Les teneurs en dioxyde d'azote ont été stables entre 2011 et 2013. La plus forte baisse a été relevée en 2009 et en 2014 (baisse de 23 % par rapport à 2007). Le dioxyde de soufre est le polluant qui a connu la plus forte baisse entre 2007 et 2014 (diminution également très marquée entre 2007 et 2010). Concernant les particules en suspension PM₁₀, l'écart est de plus en plus marqué au fil des années (baisse de 34 % entre 2007 et 2014).

Ces constats sont à relativiser au regard des très faibles concentrations relevées qui peuvent engendrer de très fortes variations en pourcentage sans pour autant évoluer significativement.



S'informer sur la qualité de l'air

atmo Nord - Pas-de-Calais vous propose de recevoir gratuitement :

- Des informations par SMS ou email en cas d'épisode de pollution ;
- Des SMS vous indiquant la qualité de l'air prévue pour le lendemain sur l'agglomération de votre choix ;
- Une newsletter par email concernant la qualité de l'air en région et les actualités de l'association.

atmo Nord - Pas-de-Calais met à votre disposition ses supports pédagogiques et vous accompagne pour vos projets :

- Prêt de matériel pédagogique (mallettes, dépliants, jeux, guides, etc.) ;
- Site pédagogique Encyclopollens : www.encyclopollens.fr ;
- Vidéos/animations.

Pour en savoir plus ou vous abonner, rendez-vous sur le site www.atmo-npdc.fr/publications/telechargements/accedez-aux-telechargements.html

ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS PERSPECTIVES

Si la qualité de l'air en 2014 présente globalement des résultats conformes à la réglementation pour certains polluants avec, parfois même, une tendance à la baisse depuis plusieurs années, d'autres polluants en revanche, continuent à requérir toute notre attention.

La problématique des particules fines reste un enjeu important, en région comme au niveau local, tout comme l'ozone, dépassant chaque année les objectifs réglementaires. En attestent également les épisodes de pollution, régulièrement constatés en Nord - Pas-de-Calais, alors même que la météorologie plutôt maussade en 2014 a pu jouer un rôle assez favorable dans les résultats enregistrés.

Ainsi les actions entreprises en faveur de la qualité de l'air ne peuvent être qu'encouragées, tant au niveau national (via par exemple le plan particules) qu'au niveau régional (Plan de Protection de l'Atmosphère) ou local (intégration de la qualité de l'air dans les plans climat, les plans de déplacement urbain ou les plans locaux d'urbanisme). Leur efficacité passe dans leur capacité à mobiliser tous les secteurs émetteurs de polluants (le transport, l'industrie, le chauffage ou encore l'agriculture) mais aussi à proposer des indicateurs de suivi adéquats, mesurables, ajustables.

La dynamique territoriale et associative d'atmo Nord - Pas-de-Calais contribue à recueillir vos attentes locales et régionales, à vous proposer une aide à la décision. Pour pouvoir vous accompagner au plus près, elle poursuit cette année le développement de ses outils de modélisation de la qualité de l'air. Elle pourra grâce à eux évaluer les concentrations des polluants à l'échelle de la région jusqu'à la rue, sur certaines agglomérations. Ils permettront également d'estimer l'évolution des concentrations, selon les différentes actions envisagées.

Notre partenariat se poursuivra également, sur votre territoire, au travers d'actions de concertations régulières (comités territoriaux, groupes de travail, etc.), d'informations spécifiques (présentation en commission, bilan territorial, veille, etc.) et pourra s'accompagner de travaux convergents Air Climat Énergie dans le cadre du pacte associatif ou de projets personnalisés.

atmo Nord - Pas-de-Calais accompagnera plus particulièrement la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer pour développer un modèle urbain de la qualité de l'air sur son territoire.

Cette année, l'association initiera aussi avec vous et ses autres membres, la révision de son Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQLA) pour la période 2017 - 2020. Cette nouvelle feuille de route établira la nouvelle stratégie quinquennale de surveillance, d'évaluation, d'information des populations en réponse aux enjeux Santé, Air Climat Énergie et aux exigences réglementaires.

Cette année verra également évoluer le dispositif d'information et d'alerte des populations lors des épisodes de pollution, avec notamment un changement de nos pratiques.

En effet, atmo Nord-Pas-de-Calais alerte depuis janvier 2015 sur prévision, si les concentrations de polluants atmosphériques risquent de dépasser un des niveaux réglementaires dans la région et non plus sur des dépassements constatés. Ce nouveau principe de caractérisation des épisodes de pollution permet d'informer les populations par anticipation et ainsi, aux personnes les plus sensibles d'adapter leurs activités.

2015 sera l'aboutissement d'une démarche mise en œuvre depuis plusieurs années pour garantir la conformité des mesures et des données de modélisation, la fiabilité des résultats et de leur interprétation, leur compréhension et la transparence dans leur diffusion. L'accent sera en effet mis sur le management par la qualité pour une certification ISO 9001, fin 2015.

Modélisation



Station fixe



Station mobile



Tube passif



Préleveur



MOYENS POUR SURVEILLER ET ÉVALUER LA QUALITÉ DE L'AIR

atmo Nord - Pas-de-Calais s'appuie sur des techniques de modélisation urbaine et dispose de stations de mesures de la qualité de l'air fixes et mobiles, de préleveurs et d'échantillonneurs pour prévoir et surveiller la qualité de l'air sur l'ensemble de la région.

CHIFFRES CLEFS 2014

46

SITES FIXES DE MESURES

102

ADHÉRENTS ET 37 SALARIÉS

4

COLLÈGES IMPLIQUÉS

28

ASSOCIATIONS DE SURVEILLANCE EN FRANCE

> 30

POLLUANTS SURVEILLÉS

19

ÉTUDES RÉALISÉES

17

ÉPISODES DE POLLUTIONS

Retrouvez toutes nos mesures en temps réel, nos prévisions et nos rapports d'études sur www.atmo-npdc.fr

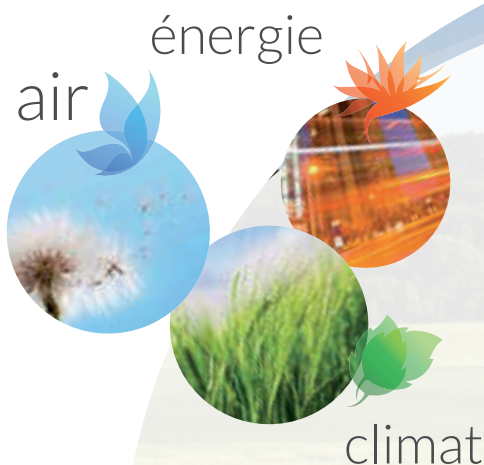
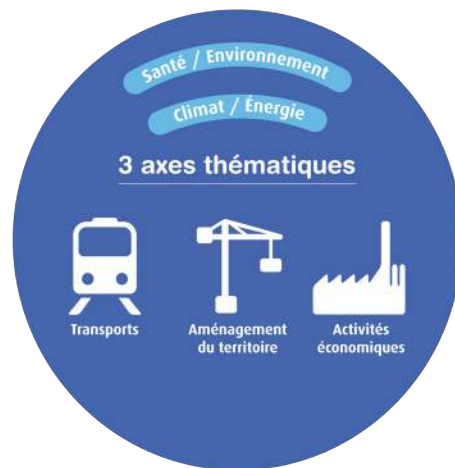
Association pour la surveillance et l'évaluation de l'atmosphère en Nord - Pas-de-Calais

NOTRE ORGANISATION

atmo Nord - Pas-de-Calais est constituée des acteurs régionaux impliqués dans la gouvernance locale de l'atmosphère (les collectivités, les services de l'État, les émetteurs de polluants atmosphériques, les associations). Ils définissent ensemble le Programme de Surveillance de la Qualité de l'Air du Nord - Pas-de-Calais.

NOS MISSIONS

S'appuyant sur ce programme, atmo Nord - Pas-de-Calais surveille les polluants atmosphériques, informe, alerte et met à la disposition de ses adhérents ses outils d'aide à la décision pour les accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets.



POURQUOI ADHÉRER À ATMO NORD - PAS-DE-CALAIS ?

En tant que membre d'atmo Nord - Pas-de-Calais :

vous contribuez à une surveillance régionale indépendante, efficace et adaptée aux enjeux régionaux dans le cadre du « pacte associatif » (participation aux différentes réunions de concertation pour contribuer à définir les programmes d'actions Air Climat Energie) ;

vous entrez dans une dynamique collective, en participant aux programmes collectifs d'intérêt général avec d'autres partenaires, pour une mutualisation des moyens ;

vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé dans le cadre du « pacte associatif », mais aussi sur des études plus spécifiques pour votre collectivité ou votre territoire.

atmo Nord - Pas-de-Calais
55 place Rihour - 59044 Lille Cedex
Tél. : 03 59 08 37 30 - Fax : 03 59 08 37 31
contact@atmo-npdc.fr
www.atmo-npdc.fr